



FORMATIONS de la CHAMONJARDE HIVER 2019 / 2020 SECURITE « SKI SUR GLACIER » Niveau 1

- **Niveau requis** : connaissance du maniement de cordes et des nœuds de base – bonne technique de ski ou surf toutes neiges tous terrains et maîtrise de la recherche DVA mono victime : avoir suivi un niveau 1 Chamoniarde ou DVA 1 ANENA. Autres : s'adresser à l'OHM.

- **Contenu de la journée** :

- Techniques d'évolution et sécurité sur glacier : progression non encordés (distances de sécurité, regroupement...) et progression encordés à 2 ou 3.
- Lecture de terrain
- Réalisation d'ancrages.

- **Matériel nécessaire** :

- Matériel de ski
- DVA numérique, sonde et pelle
- Matériel de sécurité sur glacier obligatoire :
 - Harnais + longe dynamique équipée d'un mousqueton de sécurité
 - Casque, piolet, crampons
 - 2 sangles de 120 cm, 2 mousquetons de sécurité, 1 autobloquant (mécanique ou cordelette), 2 broches à glace, 2 mousquetons simples
 - 1 corde de 50 m minimum pour 2 personnes (ou une chacun si personne seule)
- Forfait de ski pour la journée – assurance – pique-nique

DATES DES FORMATIONS

- Samedi 8 février 2020

- Vendredi 6 mars 2020

- Vendredi 21 février 2020

- Samedi 28 mars 2020

- Samedi 29 février 2020

DEROULEMENT DE LA JOURNEE (Les formations sont maintenues en cas de mauvais temps. La Chamoniarde se réserve le droit de l'annuler en cas de force majeure).

8h00 : RDV dans le bureau de l'Office de Haute Montagne (2^{ème} étage)

Parking couvert Saint-Michel à proximité (gratuit 1h)

9h30-16h30 : ateliers terrain

Groupe de 4 personnes maximum

Encadrement : guide de Haute-Montagne, formateur *La Chamoniarde*

MODALITES D'INSCRIPTION

- Par téléphone : **04.50.53.22.08** ou sur place dans les locaux de l'OHM.
(Pas d'inscription par mail)
- Assurance personnelle couvrant les activités de ski sur pistes et hors-pistes
- Pré-inscription valable une semaine et validée à la réception du règlement de 60€ (paiement en ligne via la plateforme *HelloAsso*)
- Toute annulation à moins de 4 jours (96 heures) ne sera pas remboursée.